



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Etats-Unis

Question écrite n° 56145

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les préoccupations exprimées par certaines personnes, membres de l'ACAT (Association des chrétiens pour l'abolition de la torture), vis-à-vis de la création aux Etats-Unis d'un nouvel institut, dénommé « institut de défense pour la sécurité et la coopération hémisphérique » qui remplacerait l'école des Amériques. Or, cette dernière participait à la formation militaire de cadre de pays d'Amérique latine, dont certains stagiaires auraient eu recours, selon certaines allégations, à la torture lors d'opérations dans leurs pays. C'est pourquoi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement dans ce domaine.

Texte de la réponse

Etablissement créé au Panama après le deuxième conflit mondial, afin d'instruire et entraîner les pilotes et les mécaniciens des forces armées d'Amérique latine, l'école des Amériques a effectivement été, en 1984, à la suite d'actes de torture commis dans leur pays par d'anciens stagiaires de ce centre, au coeur d'une polémique qui a ému l'opinion publique américaine et suscité plusieurs missions d'enquêtes d'organisations internationales de protection des droits de l'homme. Relocalisée, cette même année, à Fort Benning, dans l'Etat de Géorgie, l'école des Amériques s'est vue attribuer la mission de former des militaires d'Amérique latine à la lutte antidrogue, au maintien de la paix et aux interventions humanitaires, aux fins de contribuer à la restauration de l'Etat de droit dans les pays concernés. Les autorités américaines ont décidé de rouvrir cet établissement en janvier 2001, sous la dénomination « Institut de défense pour la coopération et la sécurité de l'hémisphère », et de renforcer en son sein l'enseignement des principes démocratiques et des droits de l'homme, ce à l'attention d'officiers de rang élevé ainsi que de personnels civils de vingt-deux pays d'Amérique latine. Il convient de se réjouir de cette évolution.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56145

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2001, page 12

Réponse publiée le : 29 janvier 2001, page 567